

REGLEMENT PARTICULIER

Du Challenge du Comité 2009 /2010

Ce Règlement a pour objet de compléter la Charte du Challenge et de préciser les clauses du Règlement Général mis en place en 1996/97, mis à jour en 2004. Ce Règlement Particulier annule et remplace intégralement ceux en vigueur précédemment. Il sera disponible : dans tous les clubs du Comité du Lyonnais
: sur le site du comité
Il sera adressé par courrier sur simple demande.

1 // Organisation des tournois du Challenge

Chaque épreuve du Challenge 2009/2010 (et des challenges 2011, voir 2012) doit être organisée en 1 ou plusieurs sections « OPEN » classée en catégorie **3** (règlement FFB) en tenant compte de l'annexe ci-jointe, relative aux conventions d'enchères à utiliser ou à proscrire

L'arbitre répartit les paires dans des tournois homogènes, au moyen du Serpentin

Les différents tournois jouent les mêmes donnes ,dans la mesure du possible :

- soit par duplication directe
- soit par duplication d'après des donnes pré-distribuées
- soit par des donnes prêtes dans les étuis (quand cela est possible)

chaque tournoi doit jouer de 26 à 30 donnes (avec un minimum de 24 en cas de relais)

Ces tournois doivent être homologués « Festival » par la FFB (attention délai prévu : 2 mois avant l'épreuve pour obtenir la certitude de l'homologation de ce tournoi) ainsi les joueurs bénéficieront de la majoration prévue pour l'attribution des points d'expert.

2 // Calendrier des tournois prévus pour 2009/2010

Di 20 septembre 2009	après-midi	à Lyon-Armées (QLJB)
Di 11 octobre - - -	après-midi	à Saint-Galmier
Je 19 novembre - - - - ?	le soir	à Caluire ?
Di 20 décembre - - - -	après-midi	au Silk (les dindes)
Ve 08 Janvier 2010	le soir (simult.)	Les Rois (sites à choisir)
Sa 20 février - - - -	après-midi	à Craponne
Je 25 mars - - - -	le soir	à Rhône-Garon (Charly)
Ve 16 Avril - - - -	le soir	à St-Clair du Rhône